

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

Séance du 15 OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le quinze octobre à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gisèle BONNELLY, Maire.

Date de la convocation
08/10/2025

Date d'affichage
08/10/2025

Objet de la délibération

Approbation de la proposition d'alerte population avec la société CIITELTELECOM

Madame le Maire expose que la commune doit s'équiper d'un système pour pouvoir alerter les habitants en cas de problème grave.

Elle propose que notre la commune adhère à une solution d'appel d'alerte à la population avec la société Ciitelcom. La télé alerte est un automate d'appel d'alerte multimédia qui permet de lancer une campagne d'alerte, rapidement et facilement, sur différents médias pour une efficacité optimale.

Le prix est de 1 450 € H.T pour l'installation et 1 600 € H.T si la commune signe pour 3 ans.

N° 93/25

Le Conseil Municipal,
Oui l'exposé de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

- APPROUVE par 12 POUR et 1 CONTRE, le devis de la société Ciitelcom. Crédit du compte 1 450 € HT et abonnement annuel 1 600 € HT avec engagement sur 3 ans à compter du 01/01/2026 ;

- DONNE pouvoir à Madame le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Secrétaire de séance

Gisèle BONNELLY

Gérard DEBROAS

